



DECISION n° 46/2016

**DECISION DU DIRECTEUR
Prix de vente – Tee-shirt enfant**

Conformément :

- à l'article R331-25 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur,

- à la délibération du Conseil d'administration n°2/16 du 29 février 2016, déléguant de façon permanente au directeur la possibilité de fixer les tarifs des produits et objets vendus par l'établissement (Art.R331-23,I,8°)

Le directeur du parc national de Port-Cros arrête le prix de vente du produit ci-dessous :

Intitulé	H.T.	TVA 20%	TTC €
Tee-shirt enfant blanc motif Méduse « Lulu en vacances »	26	0	26

Le prix de revient pour le parc national de Port-Cros est de 20 € TTC.

Une remise de 30% est accordée aux personnels du parc national et du Conservatoire botanique, soit 18,20 € TTC.

Le produit de la vente est encaissé au compte 707 - vente de produits finis .

Ce tarif est applicable à compter du 29 juillet 2016.

Fait à Hyères, le 29 juillet 2016

Le directeur,
Guillaume SELLIER